

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JANVIER
2017

PRINCIPALES TENDANCES

A fin janvier 2017 et en comparaison avec la même période de 2016, l'exécution du décret portant ouverture des crédits nécessaires à la marche des services publics et à l'exercice de leur mission et du décret relatif à la perception de certaines recettes pour l'année budgétaire 2017, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 7,5% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 17,8% : droits de douane (-7,9%), TVA à l'importation (+14%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+48,3%) ;
- 2- la diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés (-12,9%) et des autres TIC (-5,8%);
- 3- la hausse de 2,7% de la fiscalité domestique : IS (+2%), IR (+0,7%), TVA à l'intérieur (+14,3%), droits d'enregistrement et timbre (-3,9%) et majorations de retard (+37,7%).

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont augmenté de 14,3% ou +343 MDH, sachant qu'à fin janvier 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 11,1% par rapport à son niveau à fin janvier 2015 ou -297 MDH (2,4 MMDH contre 2,7 MMDH). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 228 MDH à fin janvier 2017 contre 453 MDH à fin janvier 2016.

- 4- l'augmentation des recettes non fiscales de 107,8% en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (236 MDH contre 39 MDH) et du versement par les comptes spéciaux du Trésor (CST) de 175 MDH au profit du budget général.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 13% et un taux d'émission sur engagements de 69%, contre respectivement 16% et 52% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 0,1%, en raison de la diminution de 1,4% des dépenses de biens et services, due à la baisse de 9,2% des autres dépenses de biens et services et à la hausse de 4,6% des dépenses de personnel, conjuguée à l'accroissement de 16% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en diminution de 0,9%, passant de 11.441 MDH à fin janvier 2016 à 11.336 MDH à fin janvier 2017, en raison de la baisse de 10,1% des charges communes qui a compensé la hausse de 86,4% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution du décret portant ouverture des crédits nécessaires à la marche des services publics et à l'exercice de leur mission et du décret relatif à la perception de certaines recettes pour l'année budgétaire 2017, fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 3,3 MMDH contre un solde positif de 2 MMDH un an auparavant ;
- un excédent du Trésor de 2,1 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un excédent du Trésor de 1,1 MMDH à fin janvier 2016 compte tenu d'un solde positif de 10,5 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 78 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 319 MDH à fin janvier 2016.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Janvier 2016	Prévisions 2017	Janvier 2017	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES⁽¹⁾	16 708	215 256	17 953	8%	7,5%
1.1- Recettes fiscales :	16 389	200 964	17 290	9%	5,5%
<i>Impôts directs</i>	5 845	89 382	5 934	7%	1,5%
<i>Impôts indirects</i>	6 663	84 603	7 656	9%	14,9%
<i>Droits de douane</i>	725	8 920	668	7%	-7,9%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	3 156	18 059	3 032	17%	-3,9%
1.2- Recettes non fiscales :	319	14 292	663	5%	107,8%
<i>Monopole et participations</i>	39	9 067	236	3%	
<i>Domaine</i>	24	355	31	9%	29,2%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	256	4 870	396	8%	54,7%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	14 670	209 949	14 654	7%	-0,1%
2.1- Biens et services :	13 577	167 825	13 386	8%	-1,4%
<i>Personnel</i>	7 663	106 701	8 015	8%	4,6%
<i>Autres biens et services⁽¹⁾</i>	5 914	61 124	5 371	9%	-9,2%
2.2- Intérêts de la dette :	1 093	27 474	1 268	5%	16,0%
<i>Intérieure</i>	946	23 764	1 083	5%	14,5%
<i>Extérieure</i>	147	3 710	185	5%	25,9%
2.3- Compensation⁽¹⁾	0	14 650	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	2 038	5 307	3 299		
4- INVESTISSEMENT^{(1) (3)}	11 441	63 572	11 336	18%	-0,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 441	7 199	9 985		
6- SOLDE DES SEGMA	90	0	173		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	1 128	-51 066	2 121		
7- VARIATION DES INSTANCES	-2 339	0	-8 141		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-1 211	-51 066	-6 020		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	-1 976	36 795	7 032		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	6 164		7 719		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-1 744		424		
<i>Compte courant à BAM</i>	715		212		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	3 187	14 271	-1 012		
<i>Tirages et dons</i>	4 223	24 764	14		
<i>Amortissement</i>	-1 036	-10 493	-1 026		

(1) les opérations des CST et des SEGMA ont été regroupées au niveau des lignes « solde des CST » et « solde des SEGMA ». Depuis 2004, les recettes et les dépenses de certains CST figuraient dans des lignes séparées et les opérations des SEGMA étaient traitées en solde au niveau de la rubrique « autres biens et services » et de l'investissement

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts respectivement par le décret relatif à la perception de certaines recettes pour l'année budgétaire 2017 et par le décret portant ouverture des crédits nécessaires à la marche des services publics et à l'exercice de leur mission

RECETTES ORDINAIRES

	Janvier 2016	Prévisions 2017	Janvier 2017	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	16 389	200 964	17 290	9%	5,5%
IMPÔTS DIRECTS	5 845	89 382	5 934	7%	1,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	6	332	9	3%	50,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	1 512	45 555	1 542	3%	2,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	4 246	40 855	4 274	10%	0,7%
<i>Taxe d'Habitation</i>	1	48	1	2%	0,0%
<i>Majorations de retard</i>	77	2 544	106	4%	37,7%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	3	48	2	4%	-33,3%
DROITS DE DOUANE	725	8 920	668	7%	-7,9%
IMPÔTS INDIRECTS	6 663	84 603	7 656	9%	14,9%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	1 891	26 610	2 207	8%	16,7%
<i>Tabacs manufacturés</i>	855	9 151	745	8%	-12,9%
<i>Produits énergétiques</i>	898	15 914	1 332	8%	48,3%
<i>Autres</i>	138	1 545	130	8%	-5,8%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	4 772	57 993	5 449	9%	14,2%
<i>à l'intérieur</i>	2 390	22 655	2 733	12%	14,3%
<i>à l'importation</i>	2 382	35 338	2 716	8%	14,0%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	3 156	18 059	3 032	17%	-3,9%
RECETTES NON FISCALES	319	14 292	663	5%	107,8%
<i>Domaine</i>	24	355	31	9%	29,2%
<i>Monopoles et participations</i>	39	9 067	236	3%	
<i>Fonds de concours</i>	1	0	4		
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	79	1 076	6	1%	-92,4%
<i>Redevance gazoduc</i>	118	1 300	99	8%	-16,1%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	58	2 494	287	12%	
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	16 708	215 256	17 953	8%	7,5%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

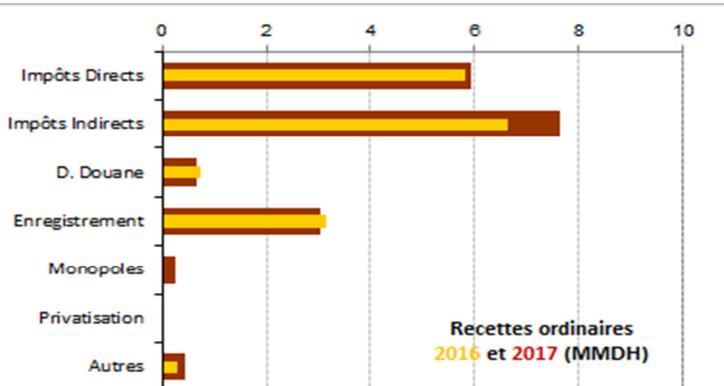
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin janvier 2017 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 7,5% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 0,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 3,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 6 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 18 MMDH contre 16,7 MMDH à fin janvier 2016, en augmentation de 7,5%.

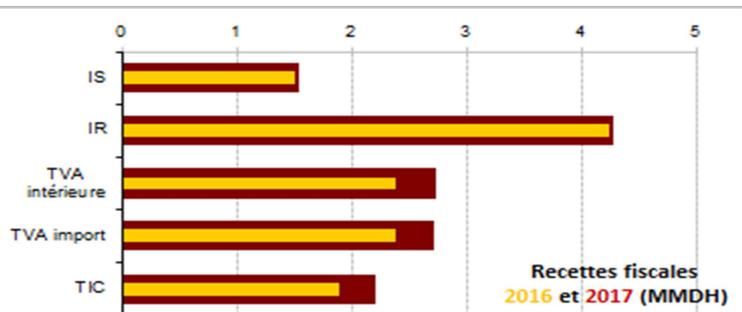
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 1,5%, des impôts indirects de 14,9% et des recettes non fiscales de 107,8%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 7,9% et des droits d'enregistrement et de timbre de 3,9%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 17,3 MMDH contre 16,4 MMDH à fin janvier 2016, en hausse de 5,5%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 17,8% et de la fiscalité domestique de 2,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 4,7 MMDH à fin janvier 2017 contre 4 MMDH un an auparavant, en hausse de 17,8% ou +711 MDH par rapport à leur niveau à fin janvier 2016.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin janvier 2017 ont atteint 668 MDH contre 725 MDH un an auparavant, soit une diminution de 7,9% ou -57 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 2,7 MMDH à fin janvier 2017 contre 2,4 MMDH à fin janvier 2016, enregistrant ainsi une hausse de 14% ou +334 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 53,6% ou +173 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 7,9% ou +161 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 1,3 MMDH contre 898 MDH, en augmentation de 48,3% par rapport à son niveau de fin janvier 2016 ou +434 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 11,7 MMDH à fin janvier 2017 contre 11,4 MMDH à fin janvier 2016, soit une augmentation de 2,7% ou +308 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 1.542 MDH à fin janvier 2017 contre 1.512 MDH un an auparavant, en augmentation de 2% ou +30 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin janvier 2017 ont enregistré une augmentation de 0,7% par rapport à leur niveau à fin janvier 2016 (4.274 MDH contre 4.246 MDH), soit +28 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 11,3% ou -40 MDH par rapport à leur niveau de 2016 (315 MDH contre 355 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une diminution de 9,7%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Janvier 2015	Janvier 2016	Evolution en %
IR total	4 246	4 274	0,7%
dont IR prélevé par la DDP	721	651	-9,7%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin janvier 2017 se sont établies à 2,7 MMDH contre 2,4 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 14,3% ou +343 MDH, sachant qu'à fin janvier 2016 la TVA à l'intérieur avait enregistré une baisse de 11,1% par rapport à son niveau à fin janvier 2015 ou -297 MDH (2,4 MMDH contre 2,7 MMDH).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 228 MDH à fin janvier 2017 contre 453 MDH à fin janvier 2016.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 3 MMDH à fin janvier 2017 contre 3,2 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 3,9% ou -124 MDH, provenant en partie de la diminution des droits d'enregistrement (-163 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 35,6% résultant principalement de la hausse de 37,7% des majorations de retard ou +29 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 663 MDH contre 319 MDH un an auparavant, en hausse de 107,8% ou +344 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (236 MDH contre 39 MDH) et le versement par les comptes spéciaux du Trésor de 175 MDH au budget général, conjuguée à la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (6 MDH contre 79 MDH).

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont atteint 236 MDH à fin janvier 2017 contre 39 MDH à fin janvier 2016, soit +197 MDH.

Les recettes à fin janvier 2017 ont été versées par l'ONDA (100 MDH), l'Office des changes (100 MDH) et Bank Al-Maghrib (36 MDH contre 39 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2016	Prévisions 2017	2017	Taux de réalis.
B.A.M	39	620	36	6%
I.A.M	0	1 448	0	0%
O.C.P	0	2 000	0	0%
ANCFCC	0	2 000	0	0%
C.D.G	0	272	0	0%
Autres	0	2 727	200	7%
TOTAL	39	9 067	236	3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 54,7% qui s'explique pour l'essentiel par le versement par les comptes spéciaux du Trésor (CST) de 175 MDH au profit du budget général.

Structure des recettes ordinaires

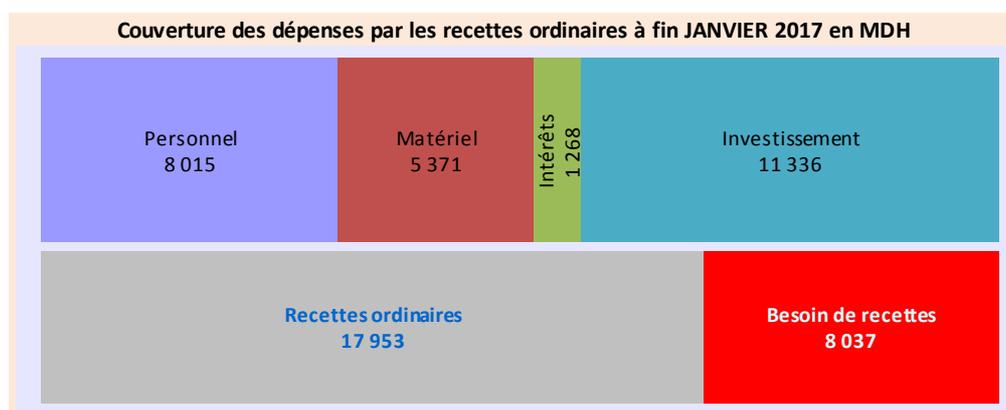
A fin janvier 2017, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 97,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 5,4 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin JANVIER 2017

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	5 449	▲ 14,2%	30,4%
	- à l'intérieur	2 733	▲ 14,4%	15,2%
	- à l'importation	2 716	▲ 14,0%	15,1%
2	Impôt sur le revenu	4 274	▲ 0,7%	23,8%
3	Droits d'enregistrement	3 032	▼ 3,9%	16,9%
4	Impôt sur les sociétés	1 542	▲ 2,0%	8,6%
5	TIC prod. énergétiques	1 332	▲ 48,3%	7,4%
6	TIC tabacs manufacturés	745	▼ 12,9%	4,1%
7	Droits de douane	668	▼ 7,9%	3,7%
8	Monopoles	236	▲ 505,1%	1,3%
9	Majorations de retard	106	▲ 37,7%	0,6%
10	Redevance gazoduc	99	▼ 16,1%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin janvier 2017, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 122,5% contre 113,9% un an auparavant. Ainsi, à fin janvier 2017, 44,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 29,9% aux dépenses de matériel et 7,1% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

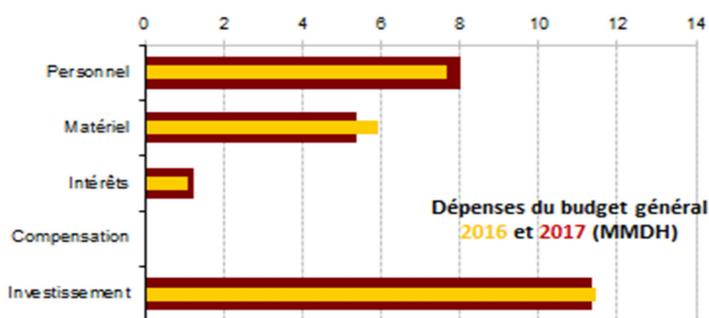
A fin janvier 2017, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 47,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 13% contre 16% à fin janvier 2016. Le taux d'émission sur engagements a été de 69% contre 52% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2017					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	182 475	27 724	13 386	15%	48%
Investissement	63 616	11 390	11 336	18%	100%
C.S.T	55 847	4 934	4 601	9%	93%
SEGMA	506	4	0	1%	0%
Dette	73 356	3 197	3 197	4%	100%
TOTAL	375 800	47 249	32 520	13%	69%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 27,9 MMDH à fin janvier 2017, en hausse de 2,7% par rapport à leur niveau à fin janvier 2016, en raison de l'augmentation de 47,1% des charges de la dette budgétisée¹, conjuguée à la diminution de 1,4% des dépenses de fonctionnement et de 0,9% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2016	Prévis. 2017	2017	Réalisé	Variation
Fonctionnement	13 577	182 475	13 386	7%	-1,4%
Investissement	11 441	63 572	11 336	18%	-0,9%
Dette	2 173	73 356	3 197	4%	47,1%
TOTAL	27 191	319 403	27 919	9%	2,7%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique par l'accroissement de 78,6% des remboursements du principal (1,9 MMDH contre 1,1 MMDH) et de 16% des intérêts de la dette (1,3 MMDH contre 1,1 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 13,4 MMDH, dont 8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 4,6%. Les dépenses de matériel ont diminué de 10,1% (5,3 MMDH contre 5,9 MMDH) et les charges communes ont été de 72 MDH contre 18 MDH à fin janvier 2016.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	Prévis. 2017	2017	Réalisé	Variation
Personnel	7 663	106 701	8 015	8%	4,6%
Matériel	5 896	35 684	5 299	15%	-10,1%
Charges communes	18	36 790	72	0%	
dont compensation	0	14 650	0	0%	
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	13 577	182 475	13 386	7%	-1,4%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin janvier 2016 se sont établis à 8 MMDH contre 7,7 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 4,6% ou +352 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 7,3 MMDH, en baisse de 2,8% par rapport à leur niveau à fin janvier 2016, en raison de la diminution de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 88%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 5,4 MMDH, en diminution de 9,2% ou -543 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (1,2 MMDH contre 1,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (245 MDH contre 458 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 1,3 MMDH à fin janvier 2017 contre 1,1 MMDH à fin janvier 2016, en augmentation de 16%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 14,5% (1,1 MMDH contre 946 MDH) et par celles de la dette extérieure de 25,9% (185 MDH contre 147 MDH).

Compensation

Durant le mois de janvier 2017, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses au titre de la compensation.

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin janvier 2017 a été positif pour 3,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 2 MMDH un an auparavant.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

2.2.2- INVESTISSEMENT

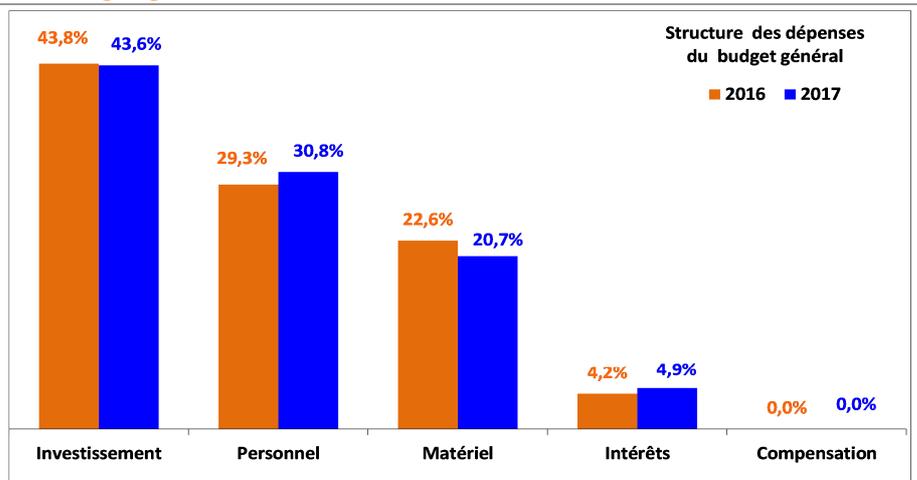
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 11,3 MMDH à fin janvier 2017 contre 11,4 MMDH un an auparavant, en diminution de 0,9%, suite à la baisse des charges communes de 10,1% et à la hausse des dépenses des ministères de 86,4%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,1 MMDH contre 10,1 MMDH à fin janvier 2016.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2016	Prévis. 2017	2017	Réalisé	Var%
Investissement total :	11 441	63 572	11 336	18%	-0,9%
1- Ministères	1 088	43 396	2 028	5%	86,4%
2- Charges communes :	10 353	20 176	9 308	46%	-10,1%
- Concours divers	10 053	15 068	9 094	60%	-9,5%
- Ristournes d'intérêts	0	220	14	6%	
- Autres	300	4 888	200	4%	-33,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin janvier 2016 et fin janvier 2017 fait ressortir une baisse de la part des dépenses d'investissement et de matériel, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de personnel et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 14,6 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 9,1 MMDH et de la rentrée de 78 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 4,6 MMDH et concernent les comptes d'affectation spéciale (CAS) pour 2,8 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2017
	2016	Prévis. 2017	2017	2016	Prévis. 2017	2017	
C.A.S	3 500	66 949	4 247	2 520	58 712	2 781	1 466
TVA des Coll.Terr.	2 045	26 819	2 335	2 341	26 819	2 588	-253
Part régions (IS, IR)	32	5 764	206	0	5 764	0	206
I.N.D.H	0	3 096	0	0	3 096	0	0
Soutien prix. prd.alim.	19	600	3	0	600	0	3
F.S. Routier	4	2 700	8	0	2 700	0	8
F.D. Agricole	0	500	0	0	500	0	0
Remploi domanial	52	1 440	216	0	1 440	0	216
Lutte contre chômage	245	1 200	245	32	1 200	47	198
Dons des pays du CCG	319	8 000	78	0	0	0	78
Appui Cohés. Social	51	3 000	35	0	3 000	0	35
F.S. Habitat	0	2 000	0	0	2 000	0	0
Dévelop. Sport	0	800	0	0	800	0	0
Autres CAS	733	11 030	1 121	147	10 793	146	975
C. Dép. Dotation (*)	11 298	10 801	10 339	1 834	10 801	1 809	8 530
Autres C.S.T	0	121	0	3	1 159	11	-11
TOTAL	14 798	77 871	14 586	4 357	70 672	4 601	9 985

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin janvier 2017, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 173 MDH contre 90 MDH à fin janvier 2016, en hausse de 92,2%.

Il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses au titre des SEGMA durant le mois de janvier 2017.

	2016	Prévis. 2017	2017	Réalisé	Variation
Exploitation :	85	0	162		90,6%
Recettes	85	2 198	162	7%	90,6%
Dépenses	0	2 198	0	0%	
Equipement :	5	0	11		120,0%
Recettes	5	745	11	1%	120,0%
Dépenses	0	745	0	0%	

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin janvier 2017, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 8,3% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 17,8%.

Réalisation des prévisions de l'année 2017 en MDH				
	Prévisions 2017	JANVIER 2017	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	215 256	17 953	8,3%	197 303
1.1- Recettes fiscales :	200 964	17 290	8,6%	183 674
<i>Impôts directs</i>	89 382	5 934	6,6%	83 448
<i>Impôt sur les sociétés</i>	45 555	1 542	3,4%	44 013
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 855	4 274	10,5%	36 581
<i>Impôts indirects</i>	84 603	7 656	9,0%	76 947
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 655	2 733	12,1%	19 922
<i>TVA à l'importation</i>	35 338	2 716	7,7%	32 622
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	26 610	2 207	8,3%	24 403
<i>Droits de douane</i>	8 920	668	7,5%	8 252
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 059	3 032	16,8%	15 027
1.2- Recettes non fiscales :	14 292	663	4,6%	13 629
<i>Monopole et participations</i>	9 067	236	2,6%	8 831
<i>Domaine</i>	355	31	8,7%	324
<i>Autres recettes</i>	4 870	396	8,1%	4 474
2- DEPENSES ORDINAIRES	209 949	14 654	7,0%	195 295
2.1- Biens et services :	167 825	13 386	8,0%	154 439
<i>Personnel</i>	106 701	8 015	7,5%	98 686
<i>Autres biens et services</i>	61 124	5 371	8,8%	55 753
2.2- Intérêts de la dette :	27 474	1 268	4,6%	26 206
<i>Intérieure</i>	23 764	1 083	4,6%	22 681
<i>Extérieure</i>	3 710	185	5,0%	3 525
2.3- Compensation	14 650	0	0,0%	14 650
3- INVESTISSEMENT	63 572	11 336	17,8%	52 236

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un excédent budgétaire de 2,1 MMDH à fin janvier 2017, contre un excédent budgétaire de 1,1 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 32 MDH à fin janvier 2017 contre 8,2 MMDH à fin décembre 2016, soit une diminution de 8,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 6 MMDH contre un besoin de financement de 1,2 MMDH à fin janvier 2016 et d'un flux net négatif de 1 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 7 MMDH contre un désendettement vis-à-vis du marché intérieur pour 2 MMDH à fin janvier 2016.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin janvier 2017, le financement extérieur a été négatif de 1 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 1 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 7,7 MMDH contre 6,2 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 424 MDH contre une diminution de 1,7 MMDH à fin janvier 2016 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 212 MDH contre 715 MDH à fin janvier 2016.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 58,1 MMDH à fin janvier 2017, en augmentation de 424 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2016.

Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,6 MMDH à fin janvier 2017 contre 2,8 MMDH en début d'exercice, compte tenu d'un placement de 2,7 MMDH effectué en janvier 2017 et dont le remboursement n'intervient qu'en février.

Dette intérieure

S'élevant à 500 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2016. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 7,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 14,3 MMDH et de remboursements pour 6,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 6,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 10,2 MMDH et de remboursements pour 4 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2016	Souscrip.	Rembour.	2017	Var %
Adjudications	490 028	14 260	6 542	497 747	1,6%
13 semaines	408	8006	308	900	
26 semaines	6 662	0,0	3 545	3 116	
52 semaines	11 982	8 531	0,0	20 512	
2 ans	57 284	8168	1 507	56 593	
5 ans	130 581	4 114	0,0	134 695	
10 ans	90 549	0,0	1 182	89 367	
15 ans	117 381			117 381	
20 ans	56 238			56 238	
30 ans	18 945			18 945	
Autres	2 135	0	186	1 949	-8,7%
Total	492 163	14 260	6 728	499 696	1,5%

